AR Prefecture

016-211601836-20260701-38_2026-DE
Reçu le 02/07/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Charente
Commune de Lésignac-Durand

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er juillet 2026

Membres en exercice : 11
Quorum : 6 (CGCT, art L. 2121-17)
Présents : 9
Absents excusés : 2
Pouvoirs : 2

Le 1er juillet deux mille vingt-six à 19h00, le conseil municipal de la commune de LÉSIGNAC-DURAND, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence du maire, Armand AGOSTINELLI.
Date de la convocation : 24 juin 2026.
Date de l'affichage en mairie : 24 juin 2026.
Etaient présents : Armand AGOSTINELLI, Valérie VILLELÉGIER, Joël BEAULIEU, Justine MARZACK, Alexis MICHALLEK, Katharina VAN DER VELDEN, Vincent VAN DER VELDEN, François CHARLETOUX, Pascal DUTEIL.
Absents excusés : Julien THIBAUD, Brigitte BRANDY.

Secrétaire de séance (CGCT, art. 2121-15) : Alexis MICHALLEK.

Délibération 38_2026 : reprise du commerce "Multiple"

Monsieur le Maire rappelle que :
- La réouverture du "Multiple" est l'un des 10 engagements pris durant la campagne électorale ;
- Cet engagement répond à une forte demande de la population ;
- Le budget 2026 a intégré la mise en location des locaux dès cet été.

Il expose que depuis la fin du mois de mars 2026 dix candidats se sont déclarés, six ont visité les lieux, trois ont donné suite en dressant leurs projets, ainsi résumés :

	PROJET 1 (14/04/2026) WOODHEAD	PROJET 2 (07/05/2026) PROUPIN	PROJET 3 (27/05/2026) GIBSON
Activité	Bar - restaurant - épicerie occasionnelle	Bar - restaurant - épicerie fine	Bar - restaurant - épicerie occasionnelle
Ouverture	À partir de 6H00	A partir de 6H30	A partir de 8H00
Personnel	3-4 et plus selon les besoins	2	2
Prestations	Cuisine traditionnelle - plats à emporter	Cuisine traditionnelle	Cuisine traditionnelle - crêperie
Menu	15 €	16,90 €	Non précisé
Dernière expérience	Restaurateur à Confolens depuis 2019	Vendeur "pièce technique" Vamat 2023-2025	Ouvrier à l'Office Publique de l'Habitat de La Rochelle décembre 2024-2025
Domicile	Lésignac-Durand	Mouton (16460)	La Rochelle (17000)

Il invite le conseil à se prononcer en faveur du projet n° 1 qui émane d'un habitant de la commune et dont l'expérience réelle et le savoir-faire dans la restauration ont, effectivement, été vérifiés sur internet et sur place.

Le contrat pourra être passé sous forme d'un bail dérogatoire d'une durée inférieure à trois ans, prévoyant un loyer mensuel de 600 € pour l'ensemble : rez-de-chaussée (bar, restaurant, épicerie occasionnelle) et étage (gîte).

Après en avoir délibéré, le conseil se prononce en faveur du projet n° 1 :

Participants au vote : 11	Pouvoirs : 2	Abstention : 0	Pour : 9	Contre : 2

Pour extrait conforme,
Le maire, Armand AGOSTINELLI

MAIRIE de LESIGNAC DURAND 16 (Charente)